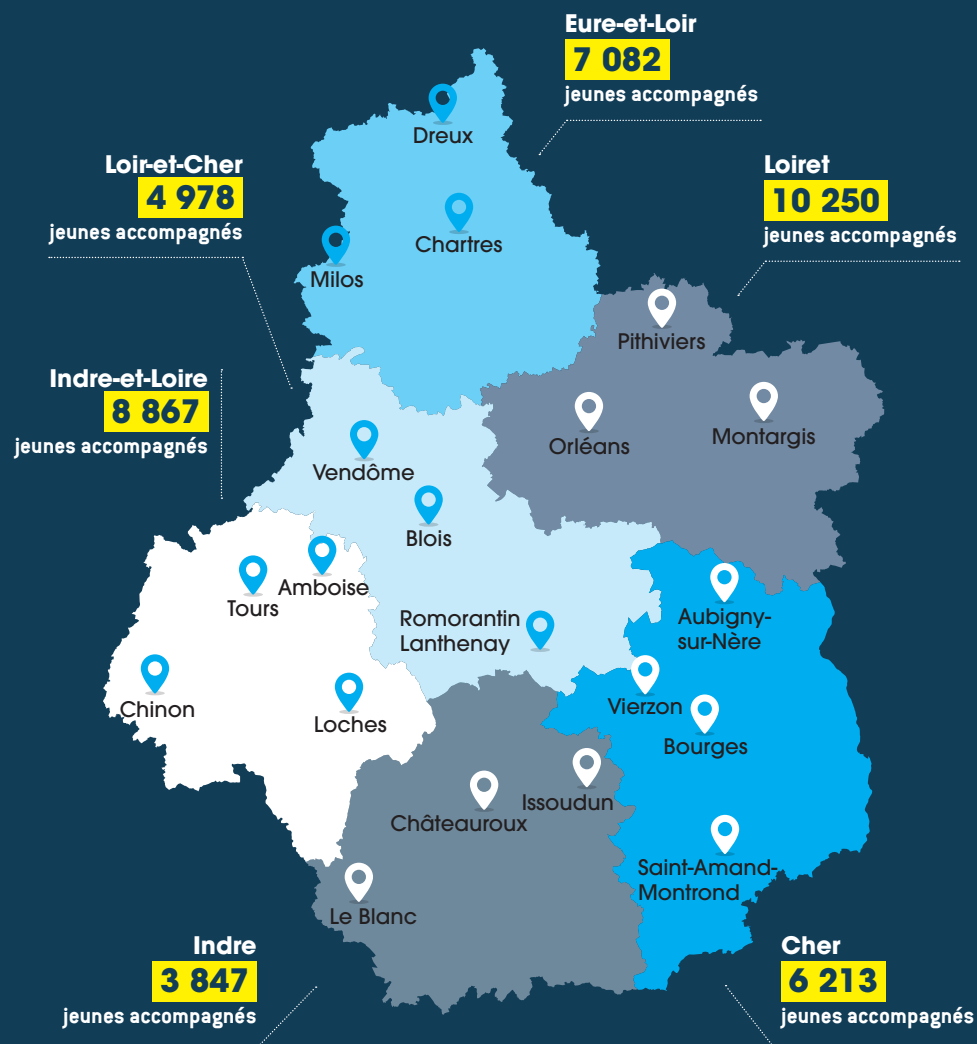


**20 MISSIONS LOCALES
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
349 points d'accueil, 460 salariés**



Directeur de la publication: Patrick MARCHAND Réalisation: SESE (Service Etude, Statistiques, Evaluation) Publication: mars 2019 - www.goodby.fr

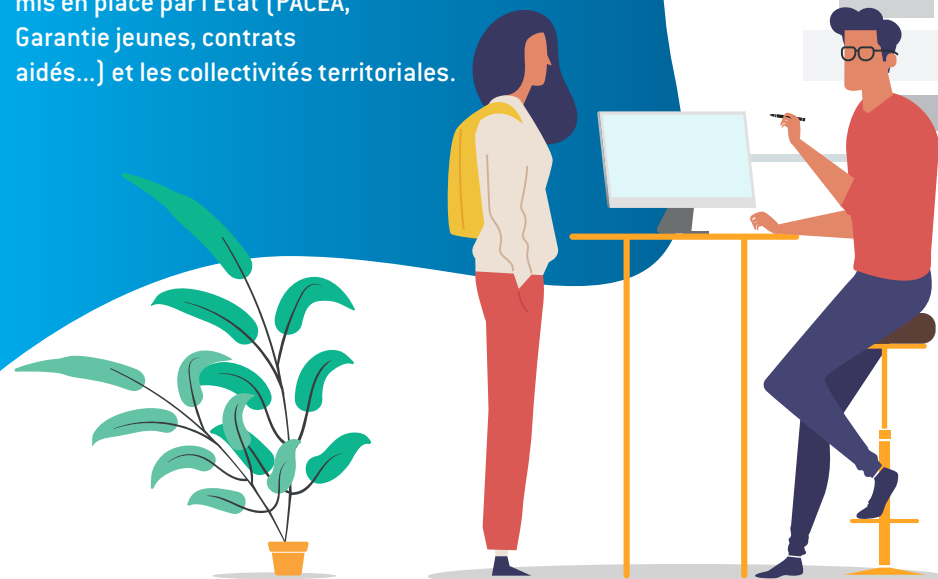


Association Régionale des Missions Locales
Amicentre-Val de Loire
10 rue Saint-Etienne • 45 000 ORLEANS
02 38 77 97 74

L'accompagnement des jeunes par les missions locales

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2017

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Garantie jeunes, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



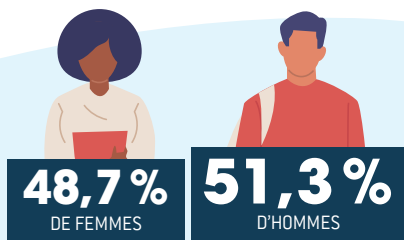
L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Région Centre-Val de Loire

centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques



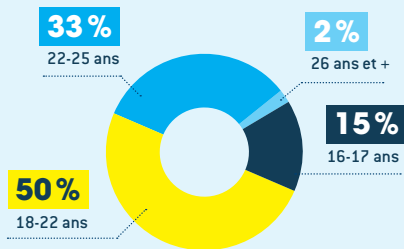
41 237 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DU CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2017



1 jeune sur 2 est âgé entre 18 et 21 ans

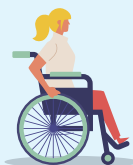
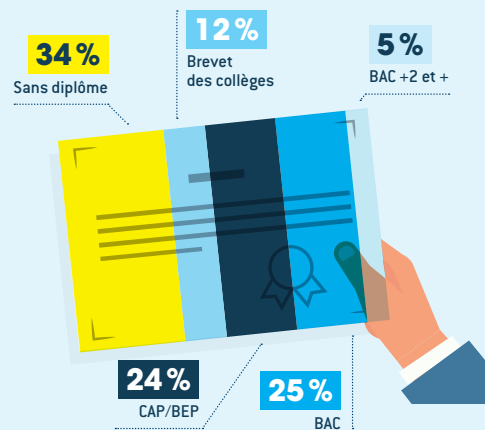
RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR TRANCHE D'ÂGE



14 658
jeunes **nouvellement**
accueillis en 2017

Plus d'1 jeune sur 2 accompagné par le réseau est qualifié (54%)

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION



654
jeunes accompagnés par les missions locales sont reconnus **travailleurs handicapés**

1 jeune sur 3 réside en zone d'habitat prioritaire

15,7%

des jeunes accompagnés en 2017 résident en ZRR*, soit 6 475 jeunes.



17,3%

des jeunes accompagnés en 2017 résident en QPV*, soit 7 159 jeunes.



3 087 jeunes ont bénéficié de la Garantie jeunes* en 2017

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de vulnérabilité.

Ce dispositif, mis en œuvre par les missions locales, consiste en un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie.

Il est assorti d'une allocation d'un montant équivalent au revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ou formation.

* cofinancement par l'Union Européenne

Bilan de l'accompagnement des jeunes

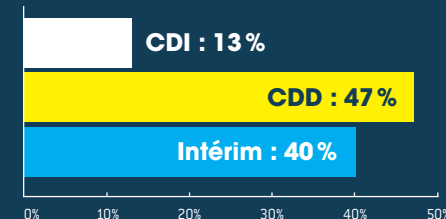
5 581
ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

1 592
ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

5 864
ont accédé à une formation, dont 976 sont retournés en scolarité

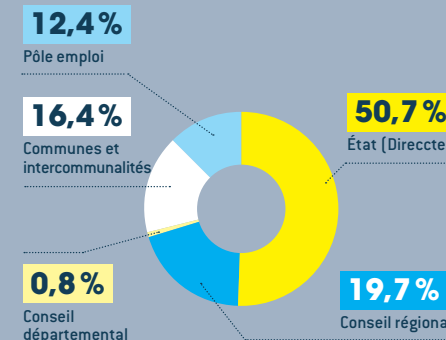
16 833
ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance)

Au total, **27 941** contrats ont été signés dont 2 615 contrats aidés et contrats en structures d'insertion par l'activité économique (IAE)



Le financement des missions locales en région

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.



*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.